

N° 1081

du 08
DECEMBRE
2017



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.7 Programme de Développement
Communautaire

**Le gouvernement
a mis les moyens,
les bénéficiaires
jouissent des
réalisations**

P.3 Ouverture ce jeudi à Lomé du Forum international UEMOA : Entrepreneuriat et Croissance

Les pistes pour la création de la richesse en Afrique



Edem Kokou TENGUE de Emergence Capital,
organisateur du Forum de Lomé

P.7 Pour une formation qualifiante et diplômante dans l'aquaculture

**Le Chef de l'Etat initie
l'IFAD d'Elavagnon**

P.7 Alerte aux laits infantiles contaminés à la salmonelle !

**Picot-350g, Picot-460g et
Milumel-900g retirés du marché**

P.3 Revue annuelle 2016 de la SCAPE

**Des « résultats fort encourageants »
qui côtoient un « déficit social »**

P.3 Organisation du dialogue intertogolais

**Tout va commencer par
les consultations sur le
format et les modalités**

Participons tous à la réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles en déposant nos suggestions sur :

www.reformes-togo.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

EMERGENCE  CAPITAL
FINANCIAL ADVISERS



Invitation à la Conférence Internationale

7 ET 8 DÉCEMBRE 2017
À L'HÔTEL DU 2 FÉVRIER, LOMÉ

UEMOA ENTREPRENEURIAT ET CROISSANCE



Organisation du dialogue intertogolais Tout va commencer par les consultations sur le format et les modalités

La principale information que l'on peut retenir de la conférence de presse organisée par le gouvernement togolais ce jeudi 07 décembre est la tenue très prochainement du dialogue tant attendu et souhaité par tous. Mais, pour y arriver, le gouvernement annonce des consultations «visant à recueillir les suggestions concernant le format et les modalités».

Eric J.

Depuis qu'une frange des Togolais se retrouve dans les rues pour réclamer les réformes constitutionnelles, institutionnelles et politiques, c'est la première fois que le gouvernement se prononce véritablement sur ses intentions de régler définitivement la crise ambiante. L'on pensait à un durcissement de ton quand les députés du parti au pouvoir avaient voté à l'unanimité le texte du projet de loi envoyé par devant eux par le gouvernement. D'aucuns s'étaient insurgés contre ce vote qui envoie normalement les Togolais au référendum du moment où la majorité absolue n'était pas atteinte, l'opposition ayant boycotté le vote. Mais il fallait aussi écouter la rue qui n'en démordait point et décrier la situation.

Aujourd'hui, c'est une bonne nouvelle pour l'ensemble de la classe politique et les populations togolaises qu'enfin un dialogue va s'amorcer. Après un rappel du contexte sociopolitique, le gouvernement a égrené les mesures d'apaisement devant permettre le dialogue et promouvoir des réformes politiques concertées. Entre autres, on peut citer : la levée des restrictions temporaires qui avaient été décidées pour limiter les marches et les manifestations de rue en semaine ; la mise en place d'un dispositif concerté pour encadrer les manifestations et prévenir les risques de débordement et d'incidents ; la restitution des engins à deux roues saisis, à Lomé, lors des manifestations de septembre 2017 et ce, après 22 heures ; la libération de 42 personnes membres de la coalition des 1^{er} partis d'opposition interpellés, jugés et condamnés à des peines de prison ferme pour délits divers commis en marge des manifestations,



Gilbert Bawara lors de la rencontre avec la presse

suite à une grâce présidentielle ; la levée de la mesure de contrôle judiciaire à laquelle était soumis Jean-Pierre Fabre dans l'affaire des incendies des marchés de Lomé et de Kara ; l'allègement du dispositif de sécurité déployé à Sokodé, Bafilo et Mango ; la prise en charge par le gouvernement des personnes blessées lors des manifestations ; la disponibilité du gouvernement à étudier avec les partis politiques les conditions et les modalités pouvant permettre une reprise progressive des manifestations dans les villes de Sokodé, Bafilo et Mango, en tenant compte des défis sécuritaires liés à la circulation des armes et de munitions dérobées ; et la disponibilité constante du gouvernement à prendre toutes les mesures de sécurité et de protection au profit des leaders politiques qui en font officiellement la demande auprès des services compétents de l'Etat...

Evidemment, toutes ces mesures ont pour objectif de baliser la voie à des concertations sérieuses avec l'opposition qui continue de mettre la pression en organisant hebdomadairement des manifestations de rue. Si tant est que le pou-

voir de Lomé montre une certaine ouverture pour calmer les esprits et sortir le pays de cette léthargie, il revient donc à cette opposition de se préparer convenablement pour aborder le dialogue avec sérénité.

D'ores et déjà, le gouvernement propose en avant-première des consultations pour qu'ensemble avec l'opposition le format et les modalités du dialogue soient établis. Pour se faire, les principaux représentants de la classe politique seront invités par le gouvernement pour des échanges et avis. Une manière de prendre aussi en compte les préalables criés sur tous les toits par les leaders de l'opposition au cours de leurs manifestations politiques. Au demeurant, : «le gouvernement continuera de manifester sa volonté d'ouverture et d'apaisement pour favoriser une normalisation complète de la situation», selon le membre du gouvernement. Comme pour dire «dans notre camp, nous sommes prêts».

A partir de cet instant, il n'y a plus de raison pour quelque politique que ce soit de s'extirper de ce processus qui, visiblement reste l'ultime alternative de sortie de crise.

Revue annuelle 2016 de la SCAPE Des «résultats fort encourageants» qui côtoient un «déficit social»

Late Pater

La revue annuelle conjointe de l'année civile 2016 de la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) a été organisée lors de session 2017 du Conseil national de pilotage des politiques de développement (CNPPD), ce 5 décembre 2017 à Lomé. A l'issue, «des résultats fort encourageants» malgré «la persistance de certains défis relatifs à la lutte contre la pauvreté et au déficit social» qu'il faut relever à tout prix afin de consolider les acquis de l'amélioration substantielle des conditions de vie des populations, selon le Premier ministre Selom Komi Klassou. Il s'agit du bilan de la quatrième année de mise en œuvre de la SCAPE (lire in extenso l'intégralité du bilan).

SCAPE, Bilan 2016. Les résultats du bilan de la quatrième année de mise en œuvre de la SCAPE montrent que le **cadre macroéconomique**, tout comme en 2015, est resté globalement stable, malgré un fléchissement de 0,4 point de pourcentage du rythme de la croissance (5,1% en 2016 contre 5,5% en 2015). Le taux d'investissement global s'est amélioré pour s'établir à 27% en 2016 contre 25,9% en 2015. L'inflation est demeurée maîtrisée avec un taux qui se situe à 0,9%, en dessous du seuil communautaire (3%).

Dans le cadre du **développement des secteurs à fort potentiel de croissance**, les niveaux de réalisation des indicateurs de performance indiquent des avancées en matière de production agricole, du développement de l'artisanat et des services. A la faveur d'une **campagne agricole** globalement satisfaisante, les besoins nationaux en produits céréaliers sont couverts à 110% par la production locale contre 106% en 2015. La dynamique de développement des agropoles qui aura pour point d'orgue la transformation des produits et donc l'essor de l'agro-business viendra booster, dans le futur, les exploits du secteur agricole. Les besoins nationaux en produits d'élevage ont été couverts à 56% contre 48% en 2015.

Le renforcement des capacités des artisans s'est traduit par la formation de près de 1600 maîtres artisans contre 300 initialement prévus. Le volume des investissements alloués au développement de l'artisanat s'est élevé à plus de 700 millions de F CFA en 2016 contre 650 millions de F CFA en 2015.

Dans le domaine des **infrastructures économiques**, des progrès sont enregistrés dans la plupart des sous-secteurs. En effet, avec la poursuite des grands travaux dans le sous-secteur **rutier**, le pourcentage de routes nationales revêtues passe de 55% en 2015 à 60% en 2016. Pour le transport **aérien**, le trafic annuel de passagers à l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma a connu un accroissement de 9,2% passant de 694.335 en 2015 à 758.784 en 2016. Il convient de rap-

porter que l'établissement du vol direct entre Lomé et New-York depuis le 3 juillet 2016, avec quatre vols hebdomadaires, confortent l'attractivité économique du pays et son positionnement comme un véritable hub régional et une destination privilégiée pour les conférences et le tourisme d'affaires. Au niveau du transport **maritime**, les activités au Port Autonome de Lomé (PAL) ont connu une baisse conjoncturelle par rapport à l'année 2015. En effet, le volume de conteneurs manutentionnés au PAL est passé de 905.700 en 2015 à 821.639 en 2016.

S'agissant du développement des **infrastructures énergétiques**, le taux d'électrification nationale en zones urbaines comme rurales est passé de 33% en 2015 à 35,5% en 2016. L'électrification de plusieurs localités rurales et les travaux d'extension du réseau dans d'autres locali-

tés se poursuivent avec l'introduction des kits solaires. Le gouvernement se félicite, à cet effet, de l'effectivité du projet «Cizo» (qui veut dire allume) porté par le Chef de l'Etat et dont l'objectif est de permettre à deux millions de Togolais de disposer de kits énergétiques donnant accès à l'électricité dans les zones rurales. Le taux d'électrification rurale passera dès lors de 7% à 40% sur les cinq années à venir. Notre pays, comme on peut le constater, s'est résolument lancé dans la course pour un accès universel à l'électricité d'ici à 2030. L'énergie est aujourd'hui une des composantes essentielles qui crée une synergie pour l'élimination de la pauvreté dans ses dimensions économiques et sociale.



On reconnaît le P.M. Selom Klassou (au milieu)

collectives en matière de l'entrepreneuriat. Au niveau de la **santé**, le combat engagé par notre pays contre le VIH SIDA, la tuberculose et le paludisme a enregistré des résultats plus que satisfaisants. En dix ans, les nouvelles infections au VIH ont connu une baisse de plus de 50%, limitant ainsi le taux de prévalence à 2,1%. La proportion de femmes enceintes séropositives qui reçoivent les antirétroviraux (ARV) pour réduire la transmission mère-enfant du VIH a progressé de 90% en 2015 à plus de 94% en 2016, un taux qui fait du Togo le premier en Afrique de l'ouest à se rapprocher de l'élimination de la transmission du virus de la mère à l'enfant. En outre, le nombre de Personnes Vivant avec le VIH sous traitement ARV a augmenté, passant de 43.603 PVIH en 2015 à 51.320 PVIH en 2016, soit un taux de 51% contre une moyenne régionale de 28% en Afrique occidentale. Dans le même temps, le pourcentage de personnes vivant avec le VIH et qui connaissent leur statut sérologique est actuellement de 65% contre une moyenne de 36% en Afrique occidentale et centrale. Le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu les 3 doses de pentavalent se situe à 89% en 2016 contre 87,5% en 2015. En matière de **couverture en eau**, le taux de desserte en eau potable est passé de 50% en 2015 à 53,9% en fin 2016. C'est le lieu de renouveler nos remerciements au Fonds mondial pour son accompagnement.

Le secteur des **nouvelles technologies de l'information et de la communication** (NTIC) continue d'enregistrer des avancées notables. Le taux de pénétration de la **téléphonie fixe et mobile** est passé de 70,4% en 2015 à 77,6% en 2016. Le taux de pénétration **haut débit** est, quant à lui, passé de 7,1% en 2015 à 20,8% en 2016. Par ailleurs, pour mieux répondre aux défis de ce secteur en perpétuelle évolution, le gouvernement a engagé une transformation en profondeur du secteur avec, entre autres, la mutualisation des infrastructures et équipements des deux opérateurs publics à travers la création du Groupe Togocom. L'objectif visé est d'améliorer la qualité des services, réduire les coûts d'accès et créer une émulation saine qui favorise les clients.

En ce qui concerne le **développement du capital humain**, des progrès ont été enregistrés notam-

ment dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'emploi.

La couverture de la population en **assurance maladie** est passée,

(suite à la page 4)

Ouverture ce jeudi à Lomé du Forum international UEMOA : Entrepreneuriat et Croissance Les pistes pour la création de la richesse en Afrique

La problématique de la croissance économique durable dans les pays de l'Uemoa figure en bonne place dans la conférence sur les opportunités d'investissement dans les pays de cet espace communautaire qui se tient depuis hier à Lomé. S'il apparaît clairement que le secteur privé doit être le moteur de la croissance dans les pays membres de la zone, il n'en demeure pas moins qu'elle relève d'abord du rôle primordial de la puissance publique.

De toutes les économies du monde, l'Afrique semble être le continent où la croissance est soutenue même si la situation économique mondiale du fait de la baisse des cours du pétrole ont plombé l'embellie constatée depuis quelques années. L'optimisme est de mise pour les années à venir. Les experts tablent sur 4,3% en 2018 après 3,4% en 2017 et 2,2% en 2016. « Cette croissance est insuffisante au regard du défi démographique qui attend le continent » estime Edem Kokou Tengué, Directeur Général de Maersk-Togo et lauréat du prix Young Leaders dé-

cerné cette année par l'Association Africa France.

Les experts parlent souvent de dividendes démographiques, mais il est long à réaliser dans les pays de l'Uemoa et au Togo. « Pour tirer profit de cette dividende démographique, l'Afrique doit absorber cette main d'œuvre toujours plus nombreuse dans les activités de productions de richesses », indique Edem Kokou Tengué.

Pour passer un cap supérieur des économies africaines notamment de l'espace Uemoa, cette croissance doit être boostée au regard des défis que les Etats doivent relever, les

besoins des populations devenant chaque jour de plus en plus importants.

Comme l'a souligné José Symentou, le Président d'honneur de l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET), les premiers architectes de l'environnement économique de chaque pays, sont les gouvernements. Ils décident des grandes orientations de la vie économique. Pour lui, il y a des prérequis auxquels aucun gouvernement ne peut déroger. Il s'agit de la stabilité socio-politique du pays, d'un cadre institutionnel favorable

(suite à la page 4)

Ouverture ce jeudi à Lomé du Forum international UEMOA : Entrepreneuriat et Croissance Les pistes pour la création de la richesse en Afrique

(suite de la page 3)

aux investissements qui garantissent la protection des investisseurs et surtout des formations adaptées aux besoins de l'économie.

L'Afrique déverse près de 500 000 à 1 million de jeunes sur le marché du travail, confrontés d'ailleurs par l'inéquation de l'emploi et de la formation estime Mme Yvonne Mburu. Pour elle, il faut créer des centres d'excellences. «*Il faut créer un savoir-faire africain, car, aujourd'hui, le continent souffre d'un manque énorme de connaissance scientifique*», a-t-elle souhaité. Il faut donc que ces jeunes aient des qualifications pour que les entrepreneurs leur offrent du travail ou qu'ils aient le génie d'innover ou de porter des initiatives génératrices de revenus.

Citant la Fondation pour le Renforcement de Capacité en Afrique, José Symenou a indiqué que : «*95% des étudiants africains étudient les sciences sociales, les affaires et le droit, tandis que seulement 4% étudient l'ingénierie, l'industrie et la construction et seulement 2% étudient l'agriculture bien que l'agriculture contribue à 32% au PIB du continent.*» Il y a donc matière à réflexion.

Les Puissances publiques devraient aussi mettre l'accent sur la justice, une politique fiscale attractive, garantir la disponibilité et la qualité des facteurs de production à



Photo de famille des principaux intervenants du forum de Lomé

coût abordable (Energie, télécommunication, capital, travail, etc). En plus de favoriser l'accès aux nouvelles technologies, les Etats doivent avoir une politique fiscale attractive. José Symenou s'explique : «*L'un des facteurs déterminant de l'implantation d'un investisseur dans un pays, est la politique fiscale de ce pays. Les investisseurs sont souvent des financiers (voir rôle des fonds américains), qui minimisent les risques et se focalisent sur le Return On Equity, c'est-à-dire le rendement des fonds propres, et ce rendement dépend fortement de la pression fiscale du pays d'implantation. En ce sens, les pouvoirs publics doivent s'assurer de disposer d'une politique fiscale attractive*» dit-il.

Quid du Togo

Malgré les réformes institutionnelles courageuses des autorités togolaises ces dernières années pour appâter les investisseurs, le compte

semble ne pas y être. Preuve, le pays a régressé dans le classement Doing Business se positionnant 156^e en 2018 contre 154^e au classement 2017. Le gouvernement doit donc retrousser les manches et agir vigoureusement sur certains leviers pour booster la croissance du pays qui est estimé à 5,3% en 2018.

Enfin connaisseur, M. Symenou propose d'abord à l'Etat la protection des industries existantes. «*La part de l'industrie dans le PIB au Togo reste faible. Le peu d'industries dont nous disposons doit à tout prix être protégé ; protégé de la concurrence du secteur informel, protégé de la concurrence des produits de notre sous-région ne respectant pas les normes communautaires*», dit-il en invitant les pouvoirs publics à revoir la politique fiscale en baissant l'impôt sur les sociétés, le Togo se trouvant dans la borne haute (28%) de la four-

chette de l'UEMOA qui se situe entre 25 et 30%.

Ensuite, des secteurs à fort potentiel tels que l'agriculture, l'agro-industrie, les nouvelles technologies, etc. sont des secteurs qui devraient bénéficier de plus d'attention, car la croissance passera obligatoirement par le développement de ses secteurs.

Enfin, l'épineuse question de la formation. Trop de Togolais sont en inadéquation avec les besoins des entreprises et de l'économie togo-

laise. Cela se reflète par un manque criard d'ingénieurs, de techniciens dans les domaines de l'industrie et de l'agriculture entre autres. «*Cette situation doit être réglée d'une manière tripartite, avec les pouvoirs publics, les Entreprises et les centres de formation*» indique Symenou qui appelle ces trois entités à collaborer étroitement afin de définir les besoins de l'économie togolaise et définir les curricula de formation les plus aptes à contribuer au développement du Togo.

Edem Tengué :

«*L'entrepreneuriat agricole permet de diversifier les sources de revenus.*»

«*L'Afrique connaît une croissance économique qui ferait pâlir d'envie les économies matures. 2,2% en 2016, ce qui est plutôt faible du fait du repli de certaines matières premières, notamment le pétrole pour des pays comme le Nigeria et l'Angola, 3,4 en 2017 et sous réserve de l'amélioration du prix des matières premières 4,3 en 2018. C'est vrai, c'est une croissance qui connaît des fragilités mais elle est insuffisante au regard des défis démographiques. Elle doit s'accroître pour faire face aux besoins immenses qui sont induits par cette croissance démographique. Les investissements dans secteurs sociaux de base comme l'éducation,*



la santé.

Les experts parlent souvent de dividendes démographiques. C'est à dire que ces pays qui connaissent une croissance démographique extrême, très poussée, sont à même d'engranger des points au PIB sans faire trop d'efforts. Mais dans le cas de l'Afrique, dans le cas de la zone Uemoa, dans le cas du Togo, ce dividende démographique est long à réaliser, ou il se dessine mais très faiblement. La capacité de création de richesse de l'Afrique serait donc en cause. En effet, pour tirer parti de son dividende démographique, l'Afrique doit absorber cette main d'œuvre toujours plus nombreuse.

Selon une étude de la banque africaine de développement, 29 millions de jeunes africains entreront sur le marché du travail chaque année d'ici à 2030. Il faut donc que ces jeunes aient des qualifications pour que les entrepreneurs leur offrent du travail ou qu'ils aient le génie d'innover ou de porter des initiatives génératrices de revenus ; l'Afrique compte la plus forte proportion d'adulte en train de créer ou de gérer une nouvelle entreprise d'après l'indice de l'activité entrepreneuriale, nous sommes 22,9% d'actifs entrain de gérer une nouvelle entreprise, ce taux est au-delà de celui de l'Amérique latine qui est de 19%. Le plus important, l'âge moyen d'un entrepreneur en Afrique est de 31 ans contre 36 ans en Asie du Sud-Est. D'où l'importance d'une corrélation entre cette dynamique démographique et l'urgence de réformer pour faciliter la

vie des entrepreneurs.

En Afrique, les femmes ont plus de probabilité de créer une entreprise, environ 40% contre 10% dans les pays de l'OCDE. L'entrepreneuriat agricole permet de diversifier les sources de revenus. S'il est désormais clair, au regard de tous ces données qu'en réglant le problème de l'entrepreneuriat, l'Afrique règle la substance de ces problèmes, celui de l'emploi des jeunes, celui de l'équité genre, celui d'une croissance soutenue qui permet de faire face aux besoins sociaux, la question même de l'endettement de nos pays, qui est revenu à l'ordre du jour malgré que ces pays aient bénéficié il n'y a pas très longtemps de l'initiative PPTE qui a permis d'effacer leur dette, pourrait être réglé par l'entrepreneuriat, par une croissance économique forte car selon les experts, même avec une dette estimée à 100% du PIB, une croissance économique de 8% en moyenne permet d'avoir une dette soutenable. Une bonne dynamique entrepreneuriale règle ce problème et il ne serait pas tout à fait bénéfique pour les richesses créées par nos pays appartenant juste à des multinationales. C'est le problème aussi de l'appropriation de ces richesses qui sont créées qui sont posées. Il faut que vous, les jeunes entrepreneurs africains, vous vous appropriiez cette richesse en créant des activités économiques autour de la croissance créée par les grands groupes.(...)

Revue annuelle 2016 de la SCAPE

Des «*résultats fort encourageants*» qui côtoient un «*déficit social*»

(suite de la page 3)

quant à elle, de 7,6% en 2015 à 8,4% en 2016. La répartition de ce taux selon les structures est de 4,7% pour l'INAM, 2% pour les assurances privées et 1,7% pour les mutuelles de santé. Le taux de couverture de l'ensemble de la population en assurance sociale est estimé à environ 10% en 2016.

Les initiatives du gouvernement en faveur des **jeunes** ont permis l'enrôlement de près de 3.500 jeunes pour le volontariat ou pour le stage aux primo demandeurs d'emploi. Par ailleurs, 8.143 emplois durables et 11.478 emplois temporaires ont été créés au profit des jeunes.

En matière de **renforcement de la gouvernance**, les résultats enregistrés sont variables. L'indicateur CPIA (Evaluation des politiques et des institutions nationales) de la Banque mondiale, pour le Togo n'a pas varié depuis 2013.

En matière de **sécurité publique et de défense nationale**, l'état de la situation sécuritaire du pays est passé de 89% en 2015 à 92% en 2016. Le taux de criminalité a connu une baisse, passant de 2,1% en 2015 à 1,9% en 2016.

Dans le domaine de la **gouvernance administrative et locale**, le montant total du budget alloué aux collectivités territoriales a augmenté de 11,8%. Il convient de

rappeler qu'en matière de décentralisation et des élections locales, notre pays pose des pas assurés et irréversibles vers la gouvernance locale décentralisée. L'adoption de la loi n° 2017-008 du 29 juin 2017 portant création de communes, les décrets pris en conseil des ministres fixant le ressort territorial et le chef-lieu des communes, de même que l'actualisation en cours de la loi n° 2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales participent de la volonté du gouvernement d'accroître la mise en œuvre efficace de la décentralisation dans notre pays. Ce travail est aussi le fruit du Conseil national de suivi de la décentralisation (CNSD).

En ce qui concerne la **gouvernance économique**, le taux de pression fiscale s'est établi à 22,1% en 2016 contre 20,1% en 2015. Cette variation dénote de la bonne performance de la mobilisation des ressources internes pour le financement des projets de développement. S'agissant du renforcement du partenariat et de l'aide publique au développement, cette dernière rapportée au PIB s'est établie à 9,7% en 2016 contre 10,8% en 2015. Cette baisse relative pourrait être liée à la conjoncture économique qui a récemment secoué l'économie mondiale.

Selon le rapport annuel 2016 de

la zone franc publié en 2017 par la Banque de France, au 31 décembre 2016, le système bancaire de Togo comportait 15 établissements de crédit (banques et établissements financiers comme le Fonds Gari), soit le même nombre qu'en 2015. Le développement du système bancaire est relativement important, avec des crédits nets à l'économie représentant 36,8% du PIB, la plus forte proportion en UEMOA et contre une moyenne de 28% pour l'ensemble de la zone UEMOA. Il faut noter que le système bancaire a renoué en 2016 avec des résultats nets positifs de 63,4 milliards, après une perte de 46,7 milliards en 2015. D'après la même source, 17,6% de la population adulte togolaise dispose d'un compte dans une institution financière, soit le taux le plus élevé de l'UEMOA. L'entrée en programme avec le FMI et l'octroi de la Facilité Eargéau Crédit (FEC) est un bon signe qui viendra consolider les réformes en cours.

Les efforts pour promouvoir un développement participatif, équilibré et durable se sont poursuivis. Ainsi, 25,67 milliards de francs de micro crédits ont été octroyés sur fonds de garantie à 525 jeunes et groupements à intérêt économique; 3,2% du budget de l'Etat en 2016 ont été mobilisés pour accompagner les communautés à la base; 409 205 crédits dont 171.871 nouveaux bénéficiai-

res, tous produits confondus, ont été octroyés par le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) et 1894 comités de développement à la base ont vu leurs capacités organisationnelles et techniques renforcées. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) lancé en juin 2016 par le Président de la République avec l'accompagnement du PNUD, plusieurs actions ont été engagées dans toutes les régions du pays et se poursuivent dans divers domaines, notamment les pistes rurales, les infrastructures socio-collectives (marchés, maisons des jeunes, maisons de la femme, latrines, magasins de stockage...), la santé, l'éducation, l'hydraulique (forages, mini adduction d'eau potable), l'assainissement, l'énergie électrique, etc.

En ce qui concerne l'**environnement et la gestion durable des ressources naturelles et du cadre de vie**, la part des superficies des écosystèmes protégés pour la conservation de la biodiversité est restée quasi stable tandis que le taux de réalisation des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) est passé de 34% à 42%. La superficie aménagée en espace vert a connu un début de mise en œuvre en 2016 avec une réalisation de plus de 25.557 m².

FOOTBALL/FC METZ

Matthieu Dossevi ne regrette rien

Arrivé en fin de mercato estival au FC Metz, Matthieu Dossevi croit toujours au maintien avec le club lorrain même si les résultats sont médiocres après 16 journées de championnat de Ligue 1.

Hervé A.

Les Messins pointent à la dernière place du classement avec 4 points (une victoire et un match nul). Un dernier point acquis de haute lutte devant Toulouse le Week-end dernier dans un match qui ressemblait véritablement au match de la dernière chance pour les Lorrains.

Avec seulement trois petits points avant cette rencontre, le FC Metz de Frédéric Hantz n'avait plus le choix. 12^e avec 15 points, les Toulousains se devaient au moins de ne pas perdre. D'où cette opportunité d'entrée de match de Somalia (7e) immédiatement suivie d'une réaction messine (Nolan Roux contré à bout portant).

Mais il était dit que les Messins allaient galérer cette saison, comme en témoigne ce carton rouge concédé par Fallou Diagne pour un tacle des deux pieds sur Delort (23e). Metz est à 10. Et les Violettes sont tout près d'en profiter mais Julien Bute sur corner et Blin ne parvient pas à reprendre correctement de



la tête (37e). Les Messins se mettent à faire le dos rond et empêchent le TFC de s'exprimer.

Dans leur esprit, un point à l'extérieur, qui plus est en infériorité numérique, est une bonne opération. Andy Delort de la tête ne parvient pas à cadrer (62e), Yaya Sanogo, d'un ciseau retourné, trouve la barre (68e) et Ola Toïvonon gâche deux énormes opportunités (77e, 79e). Les Lorrains tiennent bon malgré la tem-

pête. S'ils sont toujours derniers avec 4 points, les Messins peuvent s'appuyer sur ce match pour la suite.

Des performances qui pourraient décevoir Matthieu Dossevi ? "Non, pas de regret. Je suis venu pour aider au maximum l'équipe. Malheureusement ça ne se passe pas comme je l'ai voulu mais je m'accroche. Je suis déjà heureux de jouer régulièrement dans un bon club de Ligue 1. Il n'y

a absolument aucun regret. Dans le contexte actuel, avec une série de victoires on peut recoller au groupe", a-t-il déclaré, lundi, dans le magazine "Gracully Mag" en direct sur Mirabelle TV.

Vu les prestations du franco-togolais depuis son arrivée, élu meilleur joueur de Metz pour les mois de septembre et d'octobre, et toujours en lice pour le mois de novembre, Metz peut se frotter les mains d'avoir réalisé un bon coup.

Le 5e pour Cristiano Ronaldo

Il est rentré un peu plus dans la légende du football. Le Portugais Cristiano Ronaldo a décroché jeudi, son cinquième Ballon d'Or, la plus prestigieuse des récompenses individuelles de la discipline.

Il n'y a plus vraiment de suspense tant le Portugais de 32 ans a raflé presque tous les titres possibles la saison dernière. Il a remporté la Ligue des champions 2017 avec le Real Madrid (Ligue 1 espagnole), en terminant une nouvelle fois meilleur buteur de l'épreuve avec 12 buts, dont deux en finale contre les Italiens de la Juventus Turin (4-1). Son club est ainsi devenu le premier à conserver son titre européen depuis le double sacre du grand Milan AC en 1989 et 1990. Parallèlement il a détrôné le FC Barcelone dans le Championnat d'Espagne, avec les Supercoups d'Europe et d'Espagne en prime.

Sur le plan individuel, le quadruple Ballon d'Or (2008, 2013, 2014, 2016) a déjà remporté les distinctions de Joueur UEFA (Union européenne de football association) 2016-2017 et de Joueur FIFA (Fédération internationale de football association) 2017. Mercredi, le meilleur buteur de la phase de groupes (9 buts) de la Ligue des champions a en outre décroché deux nouveaux records : auteur d'un but lors de la victoire du Real 3-2 contre Dortmund, il est devenu le premier joueur à marquer lors des six matches de poules d'une édition de Ligue des champions, tout en y égalant le record de Lionel Messi (60 buts).

Avec un cinquième Ballon d'Or, Ronaldo égale l'Argentin du FC Barcelone, sacré de 2009 à 2012 et en 2015. Les deux joueurs se partagent cette récompense depuis 2008.

LdC: les gains en phase de poules dévoilés

La phase de poules de Ligue des Champions terminée, les clubs en savent un peu plus sur les dotations qu'ils recevront de la part de l'UEFA. Le Paris SG, cinq victoires au compteur et qualifié pour les 8es, se frotte les mains, tandis que l'AS Monaco, deux points seulement au compteur, est passée au travers.

Le verdict est tombé. Des 32 qualifiés pour l'édition 2017/18 de la Ligue des Champions, 16 joueront les 8es de finale, 8 seront reversés en 16e de finale de l'Europa League et 8 sont d'ores et déjà éliminés. Fixées sportivement, ces différentes écuries en savent également un peu plus sur les montants qu'elles percevront de l'UEFA pour leur comportement lors de la phase de poules.

Pour rappel, l'instance dirigeante du football européen avait détaillé en août la répartition des gains. Chacune des 32 formations perçoit ainsi un fixe de 12,7 M€. Pour chaque succès, elles reçoivent un chèque de 1,5 M€. Un nul leur rapporte 500 000€. Enfin, la qualification validée pour les 8es de finale leur offre un bonus supplémentaire de 6 M€. De quoi passer les fêtes avec le sourire pour certains.

Ainsi, le Paris SG, cinq victoires en six journées et qualifié pour le tour suivant, est déjà sûr d'empocher 26,2 M€ de la part de l'UEFA ! Seul Tottenham, cinq succès, un nul et la qualification en poche, fait mieux avec 26,7 M€ perçus. Un joli pactole que le club de la capitale espère faire fructifier. D'autant qu'avec l'élimination de l'AS Monaco, les Rouge-et-Bleu auront une plus grosse part des revenus liés aux retransmissions télévisées pour la suite de la compétition !

FIFA

La suspension de la Russie n'aura aucun impact sur le Mondial de football

La décision du CIO de suspendre la Russie des prochains jeux Olympiques d'hiver en raison d'un programme de dopage institutionnalisé lors des JO de Sochi 2014 "n'a pas d'impact" sur la préparation du Mondial de football en Russie, a réagi mardi la FIFA.

Le CIO a donc décidé de suspendre la Russie pour les prochains JO de Pyeongchang... tout en autorisant les sportifs russes "propres" à participer aux JO sous drapeau olympique et dans le

même temps banni à vie le vice-Premier ministre russe Vitali Moutko des jeux Olympiques. Or, M. Moutko, ancien ministre des Sports au moment des JO de Sochi, est le grand ordonnateur du Mondial russe et est toujours président de la fédération russe de football.

La FIFA indique dans un communiqué avoir "pris note" de la décision du CIO, décision qui n'a "pas d'impact sur la préparation du Mondial-2018 dans la mesure où nous continuons à travailler

pour offrir le meilleur événement possible". La suspension de la Russie découle du rapport McLaren publié en juillet et décembre 2016, et commandé par l'Agence mondiale antidopage (AMA) et qui évoquait également le football.

M. Moutko y est clairement mis en cause pour onze cas de dopage dissimulés par les autorités russes entre 2012 et 2015 concernant des joueurs de football. "Comme elle l'a déjà indiqué, quand il s'agit de mesures antidopage, la FIFA assume ses res-

ponsabilités de façon sérieuse et enquête sur les allégations faites dans le rapport McLaren", ajoute la FIFA, précisant qu'elle travaille en collaboration avec l'AMA et a été "en contact avec le professeur McLaren". S'il est "dans l'intérêt de la FIFA que de telles procédures aboutissent aussi vite que possible, des enquêtes approfondies prennent du temps, comme le démontre l'enquête du CIO qui n'a commencé à donner des résultats que récemment", souligne encore la FIFA.

JEUX OLYMPIQUES 2020

La présélection des mascottes est tombée

Les organisateurs des JO 2020, à Tokyo, ont dévoilé la présélection pour élire les mascottes de ces Jeux olympiques et paralympiques. Le verdict sera rendu le 28 février, après un vote des enfants japonais.

Trois paires de mascottes présélectionnées pour les Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020 ont été dévoilées ce jeudi par les organisateurs, certaines dotées de grands yeux brillants comme dans les mangas, d'autres plus originales, comme un raton-laveur roux et blanc.

Après l'embarrassante affaire du logo des Jeux, dont le dessin initial avait dû être changé en ur-



©Tokyo 2020

gence l'an dernier en raison d'accusations de plagiat, les organisateurs de Tokyo 2020 ont décidé de laisser aux enfants le choix des deux mascottes finales, l'une pour les Jeux olympiques, la seconde pour les Jeux

paralympiques.

Le vote se déroulera du 11 décembre au 22 février prochain dans toutes les écoles primaires japonaises de l'archipel nippon et de l'étranger, et chaque classe aura une voix. Le tandem de mas-

cottes vainqueur du scrutin sera annoncé le 28 février.

Censées incarmer l'harmonie, la diversité et la persévérance, les trois paires de mascottes en compétition ont un aspect pop japonais très reconnaissable, avec souvent de grands yeux brillants comme des boules à facettes et des formes d'animaux "kawaii" (mignons), comme un raton-laveur, un renard croisé avec un chat, ou encore un chien. Mais leurs couleurs, détails et motifs font aussi référence à la culture traditionnelle japonaise, tels des cerisiers en fleur ou des ornements "magatama" remontant à la protohistoire du pays.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / MP.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires



N° 7713/17 / CNSS / DG / DAICE - SP

CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

COMMUNIQUE

Opération de contrôle de vie des pensionnés et rentiers relevant du régime de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Togo et résidant sur le territoire national

2^{ème} semestre 2017

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) porte à la connaissance des bénéficiaires de pensions et de rentes relevant de ladite institution et résidant sur le territoire national que l'opération semestrielle de contrôle de vie en vue du paiement des pensions et rentes du premier semestre 2018, se déroulera sur la période **du 06 Novembre au 15 Décembre 2017 sur toute l'étendue du territoire national.**

L'opération se tiendra simultanément à Lomé et à l'intérieur du pays suivant le calendrier général ci -après :

LOCALITES	DATES DE CONTRÔLE	SITES DU CONTRÔLE	HORAIRES DU CONTRÔLE	
			Matin	Après - midi
DIVISION MARITIME-GOLFE (ZONE GRAND LOME)	Du 06 novembre au 15 décembre 2017	Division CNSS Lomé (Hanoukôpé)	Tous les jours, sauf les samedis, dimanches et les jours fériés	
DIVISION MARITIME-GOLFE (PREFECTURE DE L'AVE)	Du 30 novembre au 1er décembre 2017	Bureaux de la préfecture de l'Avé (KEVE)	8H à 13H	14H à 17H
DIVISION MARITIME-GOLFE (PREFECTURE DU ZIO)	Du 04 au 08 décembre 2017	Relais de la Mairie de Tsévié		
DIVISION MARITIME-LACS (ZONE ANEHO)	Du 06 novembre au 08 décembre 2017	Division CNSS Aného et dans les différentes préfectures de la zone		
DIVISION DES PLATEAUX	Du 06 novembre au 15 décembre 2017	Division CNSS Atakpamé et dans les différentes préfectures de la région des plateaux		
DIVISION CENTRALE	Du 06 novembre au 08 décembre 2017	Division CNSS Sokodé et dans les différentes préfectures de la région centrale		
DIVISION DE LA KARA	Du 06 novembre au 08 décembre 2017	Division CNSS Kara et dans les différentes préfectures de la région de la kara		
DIVISION DES SAVANES	Du 06 novembre au 08 décembre 2017	Division CNSS Dapaong et dans les différentes préfectures de la région des savanes		

A cet effet, le Directeur Général de la CNSS invite les pensionnés et rentiers concernés à se présenter sur les différents sites de contrôle munis des documents suivants :

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, nouveau permis de conduire, livret d'épargne) en cours de validité ;
- La notification d'attribution du droit ou le reçu du dernier contrôle de vie, portant les références du / des droit(s).

NB : les bénéficiaires ayant procédé à des changements d'identité (noms et prénoms) doivent se munir des copies légalisées des jugements rectificatifs des actes de naissance.

A Lomé, afin d'éviter des bousculades aux guichets de contrôle de l'agence de Lomé à Hanoukôpé les bénéficiaires relevant de la commune de Lomé et de la préfecture du Golfe sont invités à respecter le calendrier ci - après établi à leur intention :

Groupe de bénéficiaires	Site de contrôle	Dates de passage au contrôle
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à la BPEC et dont les numéros de droits sont compris entre 23 et 35 000	DIVISION MARITIME-GOLFE- AGENCE CNSS LOME (HANOUKOPE)	Du 06 au 10 novembre 2017
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à la BPEC et dont les numéros de droits sont supérieurs à 35 000		Du 13 au 17 novembre 2017
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à : <ul style="list-style-type: none"> ➢ FUCEC ➢ COOPECTRASSTO ➢ COOPEC - AD ➢ ORABANK 		Du 20 au 30 novembre 2017
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à : <ul style="list-style-type: none"> ➢ CCP ➢ SPT ➢ UTB ➢ ECOBANK ➢ BIA 		Du 01 au 06 décembre 2017
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à : <ul style="list-style-type: none"> ➢ BTCI ➢ SIAB ➢ BANQUE ATLANTIQUE ➢ BRS ➢ BSIC ➢ DIAMOND BANK ➢ BOA ➢ SOCIETE GENERALE ➢ CORIS BANK 		Du 07 au 12 décembre 2017
Tous les retardataires		

Les pensionnés et rentiers résidant dans les préfectures du Zio, de l'Avé et dans les préfectures couvertes par les divisions CNSS d'Aného, d'Atakpamé, de Sokodé, de Kara et de Dapaong sont priés de se conformer aux communiqués détaillés de passage les concernant qui seront diffusés sur les médias locaux, affichés dans lesdites divisions, aux chefs-lieux de leurs préfectures de résidence et déposés auprès des responsables locaux de la FENARET/CNSS.

Le Directeur Général de la CNSS rappelle aux bénéficiaires concernés que le paiement des droits de ceux qui ne se présenteront pas à cette opération de contrôle sera, conformément au code de sécurité sociale, suspendu à compter du 1^{er} Janvier 2018.

Fait à Lomé, le 17 Octobre 2017

Le Directeur Général

 Ingénieur AWADE

Route d'Atakpamé 1 BP 69 Lomé 1 et 1 BP 199 Lomé 1 LOME - TOGO Tél: (228) 22 25 96 96 Télécopie : (228) 22 51 99 26

BIA-TOGO 00136280001 - 64
 BTCI 05904200167 - 58
 ECOBANK 7010231400063401
 BOA 01002 001103970008 39

CCP - LOME 6310002011001000
 BPEC 11354150018
 Diamond Bank 223004172016-68
 SOCIETE GENERALE 01900 000024320101 46

UTB 310040544004000
 SIAB 01251104005071
 ORABANK Lomé 030301992001-83
 CORIS BANK 01001 000241024101 96

Programme de Développement Communautaire

Le gouvernement a mis les moyens, les bénéficiaires jouissent des réalisations

Etonam Sossou

Krikri, canton situé dans la préfecture de Tchamba. 24h/24h les femmes enceintes de cette localité et des villages voisins peuvent dorénavant se faire consulter ou accoucher dans de bonnes conditions. La nouvelle maternité construite en 2014, dans le cadre du Programme de Développement Communautaire (PDCplus), avec ses équipements modernes et un personnel médical engagé, aident les futures mères à donner des vies sans perdre les leur.

En effet, l'ancienne maternité a été construite dans les années 80 et n'est rien d'autre qu'une pièce servant à tout (salles de consultation prénatale, d'accouchement et d'accouchée). Ils y manquaient également des lits d'accouchement ou d'hospitalisation, de l'eau, une pharmacie, un laboratoire et un incinérateur moderne. Tous ces facteurs poussaient les femmes enceintes à avoir recours aux accoucheuses traditionnelles avec des conséquences telles que le saignement, le décès de la mère et/ou du nouveau né.

Depuis la construction de la nouvelle maternité le taux de fréquentation est passé de 30 à 52% soit une augmentation de la moyenne mensuelle à 22 consultations contre 7 précédemment.

Outre les femmes, le PDCplus a permis aux enfants dans certaines localités de la région Centrale d'étudier dans de bonnes conditions. Parmi les heureux bénéficiaires de ce projet, figurent les élèves d'Avalaou et de Kpassouadé. Ils étudient depuis des mois dans de nouvelles salles équipées de tables banc et bien aérées, les mettant ainsi à l'abri des in-

tempéries. Ces nouveaux bâtiments scolaires sont accompagnés de bureaux et de magasins ou encore de sanitaires. "Avec le nouveau bâtiment l'effectif de notre école est passé de 50 à 150 élèves. En plus, ce joyau constitue un facteur d'attraction pour les parents qui envoient beaucoup plus leurs enfants à l'école, la majorité des populations étant des peulhs", a affirmé M. Tchintchin Payékim, instituteur à l'épp Avalaou.

Le PDCplus a désendivé des villages avec la construction des pistes rurales. Aujourd'hui il est plus aisé de quitter le village de Kpaza pour celui de Kiméni (dans la préfecture de Tchadoudjo). Une piste rurale de 10 km réalisé par le projet permet aux populations de plus de dix villages de se déplacer facilement et d'écouler leurs produits agricoles à Sokodé.

Au total 29 forages équipés de pompe à motricité humaine a été installé dans la région Centrale par le projet. A Ganidé les populations consomment depuis de 2015, de l'eau potable. "Nous ne souffrons plus de diarrhée et ce forage a allégé les tâches des femmes et des jeunes filles qui peuvent désormais puiser de l'eau et partir rapidement à l'école", a précisé un sexagénaire qui ajoute que plusieurs membres de sa communauté ont perdu la vie à cause de la consommation de l'eau de rivière souvent impropre.

La réalisation de ces ouvrages est confiée à l'Agence d'Appui aux Initiatives de Base (AGAIB), une structure décentralisée d'accompagnement du développement local dont l'intervention est basée sur l'approche par la demande, l'implica-

tion et la contribution (en nature et en espèces) de la communauté demandeuse à hauteur de 5% du montant du microprojet. Les différents accords de financements signés par AGAIB Centrale depuis le PDCplus jusqu'au PDCplus s'élevaient à deux milliards six cent vingt-trois millions six cent quatre-vingt-treize mille neuf cent cinquante (2.632.693.950) Fcfa.

Le bilan après cinq années d'exécution

346 microprojets d'infrastructures sociocommunautaires, 208 microprojets d'activités génératrices de revenus, 12 754 emplois temporaires créés pour la réalisation de 154 ouvrages, 89 867 écoliers nourris dans 305 écoles bénéficiaires des cantines scolaires. Ce sont les résultats présentés par la cellule technique de pilotage du projet de développement communautaire et filets sociaux (PDCplus) à l'atelier de clôture dudit programme. Le PDCplus avec ses deux composantes (microprojets communautaire et les composants filets sociaux), avait pour principal but, l'accès des communautés démunies aux infrastructures socio-économiques de base et aux filets de protection sociale. Après cinq années d'exécution, les évaluations ont montré que les effets du programme sur les populations bénéficiaires sont positifs.

Officiellement lancé à Dapaong le 12 septembre 2012, le PDCplus, un projet soutenu du début jusqu'à la fin par la Banque Mondiale, a en termes d'activités génératrices de revenus, touché au total 208 groupements de plus de 5000 personnes. "Ce qui a apporté des changements notables dans leurs conditions de



Le nouveau bâtiment scolaire de Epp Avolaou

vie", a affirmé Joëlle Dehassé, Représentante Présidente de la Banque Mondiale au Togo.

29600 foyers ont également bénéficié de transferts monétaires don-

nés aux femmes enceintes de 3 mois au moins, aux mères/tutrices d'enfants âgés de 0 à 24 mois et aux mères ou tutrices d'enfants de 25 à 59 mois souffrant de malnutrition dans

217 villages.

Quatorze milliards neuf cent soixante-quatorze millions quarante-sept mille six cent soixante-dix-huit (14.974.047.678) de FCFA de la Banque Mondiale et quatre milliards neuf cent quatre-vingt-six millions trois cent cinquante-deux mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (4.986.352.998) FCFA du gouvernement togolais ont été nécessaires pour exécuter le PDCplus.

Pour une formation qualifiante et diplômante dans l'aquaculture

Le Chef de l'Etat initie l'IFAD d'Elavagnon

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a présidé le mardi 05 décembre 2017 la cérémonie de pose de la première pierre de l'Institut de formation pour l'agro développement (IFAD) à Elavagnon, dans l'Est-Mono. Ce premier institut, consacré à l'aquaculture, "a été voulu par le chef de l'Etat dans le cadre de la rénovation des filières de formation de l'enseignement technique. Il a pour mission d'accompagner, à son niveau, le développement du Togo par la formation des ressources humaines en fonction des besoins réels identifiés. Il s'adresse, bien entendu, aux jeunes en leur proposant une filière de formation qualifiante et diplômante, nécessaire pour entreprendre dans ce domaine d'activités et participer pleinement à la vie de la Nation", souligne un communiqué officiel.

Cette formation aquacole concerne aussi les adultes et les professionnels impliqués dans cette filière. Une formation continue et



Le président Faure à la pose de la première pierre de l'IFAD

adaptée leur sera dispensée à travers des stages de perfectionnement, ajoute le texte. La finalité du projet est de participer au développement de l'aquaculture et la possibilité donnée à ceux qui le souhaitent de créer leur propre entreprise.

S'appuyant sur un Environnement numérique de travail (ENT) intégré dans toutes ses activités, l'IFAD comprend : un bloc administratif et pédagogique, une écloserie, une unité de production d'aliments pour poissons et des ateliers de transforma-

tion, des bassins piscicoles et un barrage de 2 hectares, un internat, un restaurant, des aires de sport. L'énergie électrique sera fournie par une centrale solaire et l'eau sera obtenue par forages. Enfin, l'IFAD sera construit sur un site d'une superficie de 67 hectares et participera activement à la vie de la région.

"L'Education reste un impératif pour l'édification. Meux, l'enseignement technique demeure l'une des clés de voûte de l'entrepreneuriat", a déclaré le chef de l'Etat.

Alerte aux laits infantiles contaminés à la salmonelle !

Picot-350g, Picot-460g et Milumel-900g retirés du marché

Le ministre de la Santé et de la protection sociale, le Professeur Moustafa Mijiyawa, vient d'ordonner le retrait des circuits de commercialisation et la destruction des produits laitiers infantiles contaminés à la salmonelle, « donc impropre à la consommation », précise un communiqué officiel du 6 décembre. Il s'agit de Picot-350g, Picot-460g et Milumel-900g et importés d'Europe, pour enfants de premier et deuxième âges.

Le communiqué fait suite «... à une alerte internationale parue cette semaine, indiquant la commercialisation dans certains pays, dont le Togo, de certains produits laitiers, contaminés à la salmonelle, donc impropre à la consommation... », indique le ministre Mijiyawa. Ce qui a poussé les services techniques de son cabinet à procéder « sans délai à des investigations sur le marché togolais. Ces investigations ont permis de retrouver ces produits laitiers, conditionnés sous les noms : Picot-350g, Picot-460g et Milumel-900g et importés d'Europe, pour enfants de premier et deuxième âges ».

« Pour ce faire, le ministre de la



Santé et de la protection sociale demande aux opérateurs économiques y compris les grossistes et chaînes de distributions pharmaceutiques de retirer ces produits des circuits de commercialisation et de procéder à leur destruction pure et simple. Par ailleurs, le ministre de la Santé demande aux personnes ayant déjà acquis ces produits de les déposer au centre public de santé le plus proche pour destruction », informe le communiqué du ministre de la Santé. Il est, par ailleurs, demandé à la population de rester vigilante « en dénonçant toute tentative de commercialisation de ces produits ou sous toutes autres formes. Des actions sont en cours sur le marché togolais

pour le respect scrupuleux des mesures édictées par les services compétents ».

Quant à la Ligue des consommateurs togolais (LCT), elle invite le gouvernement à attenter des actions judiciaires contre les importateurs de produits laitiers contaminés. En cette période de fin d'année, la LCT en appelle à la vigilance des consommateurs vis-à-vis de ces produits périmés, toxiques ou contrefaits qui pullulent sur le marché souvent à vil prix.

La salmonellose est une infection à une bactérie nommée Salmonella ou salmonelle. Il s'agit de l'une des principales causes d'intoxication alimentaire au Canada. La plupart des personnes infectées souffrent de crampes au ventre, de diarrhée et de fièvre. Ces symptômes apparaissent de 12 à 72 heures après l'ingestion de l'aliment contaminé. La salmonelle se retrouve surtout dans les aliments crus ou insuffisamment cuits : la volaille, la viande, les fruits de mer et les œufs. Elle peut aussi contaminer des légumes ou des aliments laissés sans réfrigération durant plusieurs heures.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1402 DE LOTO BENZ DU 29 Novembre 2017

Ce mercredi 06 Décembre 2017, le tirage de de loto Benz porte le N°1403. Lors du précédent tirage de Loto Benz, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 1.000.000F CFA, qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs dans toutes les villes du pays. La remise de des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales. Après le grand tirage régional du 28 juillet 2017, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2017. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA. Au tirage des gros lots sort encore à enlever :
- Pour la série K, un lot de 2.000.000F CFA
- Pour la série W, un lot de 1.500.000F CFA
Au tirage des lots intermédiaires, plus de 600 lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA vous attendent. Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en achetant à 200F CFA vos tickets de la TCE 2017 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants)

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1403 de LOTO BENZ du 06 Décembre 2017

Numéro de base

40 19 18 82 80

jeuKDO TMONEY

**Utilisez TMoney
et Gagnez
CHAQUE SEMAINE DE
SUPER CADEAUX**

COMPOSEZ
***145#**
ET FAITES VOS
TRANSACTIONS



PLUS DE 830 LOTS À GAGNER...



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

